Mission Faune protégée & Bâti Chauves-souris, Hirondelles

Les chauves-souris et les hirondelles sont des espèces protégées, malgré cela leurs populations restent fragilisées. Elles se nourrissent exclusivement d'insectes et **utilisent les bâtiments pour élever leurs petits** : les unes dans les toitures et les greniers, les autres au coin des fenêtres et des granges.
Picardie Nature délivre des conseils, mène des diagnostics et réalise des aménagements pour faciliter la cohabitation entre ces espèces et les particuliers, collectivités et entreprises.

I. Mission « Faune & Bâti » : chauves-souris

1.1 SOS Chauves-souris

Le SOS Chauves-souris apporte une réponse immédiate aux requérants en situation de détresse suite à la découverte de chauves-souris. En 2019, **173 sollicitations** ont été traitées, dont 116 pour la Picardie : Aisne (32), Oise (45) et Somme (42) : **volume similaire.**

Requêtes et actions

90 sollicitations pour une chauve-souris blessée ou affaiblie.
Les Hauts de France ne comptant que 3 centres de sauvegarde, la gestion consiste en de l'information et du conseil pour les individus pouvant être relâchés rapidement. 22 cadavres ont été envoyés à l'ANSES pour le suivi sanitaire.

75 sollicitations pour une maternité de chauves-souris
27 maternités avérées et 48 maternités suspectées : le taux de découverte annuel reste stable. Le SOS Chauves-souris apporte des informations précieuses sur la connaissance et l'écologie des espèces. 41% des requérants sont favorables aux maternités. Pour d'autres lorsqu'elles retardent des travaux de plusieurs mois, l'acceptation est plus complexe.

25 % des interventions est réalisé : la période de détection des maternités de mai à juillet, associée à des épisodes de canicule et l'essoufflement bénévole, rendent plus difficiles les interventions.

85 % des requêtes concernent une maison, 3 % des immeubles et 12 % des bâtiments publics.


Maison dans la Somme accueillant une maternité de Sérotine commune.
© R.Amrani


Maison dans l'Aisne accueillant une maternité de Pipistrelle commune dans le toit.
© R.Armrani

Le bénévolat

1 bénévoles a consacré 2 heures à la gestion téléphonique des requêtes. 9 bénévoles ont consacré 20 heures. **Soit 3 journées homme** (2 fois moins que 2018).

La connaissance de la faune sauvage en Picardie

Toutes les chauves-souris étant protégées par la loi, chaque information a été transmise à la base régionale www.clicnat.fr : 162 données dont 75 maternités !

66 % des maternités identifiées sont des espèces à sensibilité élevée au développement éolien : dans une étude d'impact la présence de ces maternités dans le périmètre d'un projet de parc est significatif dans l'évaluation des impacts !

Les espèces identifiées sont : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, le Murin de Daubenton, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe.

1.2 Accompagnement SOS Chauves-souris

En 2019, la priorité est donnée aux maternités, lieu assurant la continuité des cycle de vie.

Entre 40 et 60 maternités sont découvertes annuellement : pour 16 % de ces gîtes, l'espèce présente et l'effectif sont inventoriés dans la même saison.
Pour les 84% restants, plusieurs interrogations persistent :

- Quelles sont les espèces et effectifs réels ?
- Quels types de gîtes occupent-elles ?
- Les usagers ont-ils besoin d'aménagement pour mieux vivre avec les chauves-souris ?
- La Sérotine commune devient-elle si rare ?
- Les populations de Pipistrelle commune déclinent-elles comme au niveau national ?

2016-2017-2018-2019	Nombre de gîtes à contrôler (Refuge CS)	Nombre de gîtes contrôlés (présence avérée)	Fidélité au site
Sérotine commune	16 + 1 nouveau + 1 potentiel	11 + 1 nouveau = 12	82 %



Sérotine commune : maternité de 45 femelles, la plus importante de l'Aisne, installée dans un comble perdu, au dessus d'une chambre. Vidéo de sortie de gîte. © S.Declercq

1.3 Opération refuge pour les chauves-souris

7 nouveaux Refuges sont labellisés avec 5 particuliers, 1 commune et 1 centre de formation.
Les 77 Refuges picards concernent : **36 maternités,** 71 gîtes ponctuels (grange...), 15 caves, 71 jardins (220 ha).

10 bénévoles et 36 propriétaires avec les salariés ont mené **36 actions** (équivalent à 18 journée.homme) :
15 inventaires : comptage et suivi de maternités,
21 aménagements : un chantier majeur dans un comble et 20 installations de 44 micro-gîtes.

II. Mission « Faune & Bâti » : hirondelles

2.1 SOS Hirondelles

Le SOS Hirondelles apporte une réponse aux requérants rencontrant une difficulté avec un nid d'hirondelles. En 2019, le nombre de requêtes est équivalent à 2018 ! 84 requêtes dont 44 pour la Picardie : Aisne (5), Oise (22), Somme (17).
37 % des requêtes concerne un juvénile en détresse ou une question sur le comportement des oiseaux : une redirection ou une réponse brève est fournie.

39 % des requêtes cible des immeubles et bâtiments publics : la priorité leur est donnée. Travailler avec les gestionnaires de ces sites diffusera les pratiques sur le reste de leur patrimoine immobilier.

Requêtes et actions

9 requêtes défavorables aux hirondelles à cause des fientes / nombre de nids non précisé.
Un conseil téléphonique puis une proposition d'accompagnement pour organiser ensemble un aménagement a été faite sans aucun retour par la suite.

7 requêtes favorables aux nids pour informer d'un risque de destruction / 30 nids d'Hirondelle de fenêtre sur 3 sites ainsi que 4 sites aux effectifs inconnus.
Particuliers, entreprises et gestionnaires immobiliers préparent des travaux et apprennent l'existence de la réglementation sur les hirondelles.
Picardie Nature informe du mode opératoire général et propose de réaliser un diagnostic détaillé sur site. **La prise de conscience** de prendre en compte ces espèces **s'améliore,** par contre **les procédures et dossiers de demande** de dérogation paraissent démesurés et apportent une **contrainte réelle.**

19 requêtes favorables où le gestionnaire veut accueillir les oiseaux / nombre de nids non précisé.
Particuliers ou élus veulent agir pour la biodiversité : l'idée d'installer des nichoirs ou d'aménager un lieu les séduit, aussi ils cherchent une structure pour réaliser l'action. Picardie Nature fournit les conseils et se déplace en cas de fientes gênantes.

2.2 Accompagnement SOS Hirondelles

Aménagement de colonies d'Hirondelle de fenêtre :

Picardie Nature a mené 8 chantiers sur les communes de Monceau-sur-Oise (02), de Beaufort-en-Santerre (80), de Villers-Bocage (80), d'Etaples (62), de Fort-Mahon (80), de Cambronne-les-Clermont (60), de Feuquières-en-Vimeu (80) et de Erquery (60) pour faciliter la cohabitation avec les oiseaux : **planchette et nid artificiel.**



Chantier sur la commune de Villers-Bocage.
Les fientes dans la cour des écoles maternelles et primaire et au pas de la porte d'entrée de la mairie causaient des risques de chutes et des problèmes d'hygiène. Des planchettes et nids artificiels ont été installés. © S.Declercq, R.Amrani

Diffusion de visuels :

Agir oui, **valoriser et communiquer aussi**.
Le nouveau feuillet hirondelles édité à 250 exemplaires est épuisé !
657 autocollants et 24 panneaux faisant la promotion d'une cohabitation réussie, furent diffusés en Picardie sur les bâtiments communaux et chez les particuliers.





Panneaux installés sur la mairie de Monceau sur Oise (02) et sur la salle communale de Lawar-de-Mauger-l'Hortoy (80) © R. Amrani

2.3 Recensement sur des batiments publics : Anticiper c'est mieux !

Prendre en compte, oui, Anticiper c'est mieux !


Espèces protégées & Bâtiments

Questionnaire pour connaître vos besoins

Questionnaire adressé aux organismes propriétaires de bâtiments où des nids d'**Hirondelles de fenêtre**, de **Martinets noirs** et / ou de **Moineaux domestiques** ont été observés.
L'association Picardie Nature propose ses conseils pour faciliter la cohabitation avec ces espèces protégées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Structure :
Nom et prénom :
Statut de l'interlocuteur à contacter :
Téléphone :
Mail :
Adresse :

À PROPOS DE LA PRÉSENCE DE CES OISEAUX OU DE LEURS NIDS

Les bâtiments concernés par leur présence ou leurs nids (mairie, école, résidence...) :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE COHABITATION AVEC CES OISEAUX ?
DITES-NOUS QUELS SONT VOS BESOINS

Nature du problème
☐ Esthétique (ex : problème de salissures)
☐ Sécuritaire (ex : nid au-dessus d'une porte d'entrée)
☐ Relationnelle (ex : les salissures engendrent des conflits avec les usagers du bâtiment)
☐ Aucun problème

À la recherche d'une solution ?
☐ Vous recherchez des solutions techniques (quel type d'aménagement, type de matériaux à utiliser...)
☐ Vous recherchez des moyens humains pour vous aider à réaliser un aménagement

VOUS AVEZ BESOIN DE MENER DES TRAVAUX POUVANT CONDUIRE À LA DESTRUCTION DES NIDS ?

Il est impératif d'identifier les démarches et solutions dès le moment où vous songez aux travaux (6 mois à 1 an avant ou plus).
Contactez-nous !

Réalisation de travaux prévue en : ☐ 2020 ☐ 2021 ☐ 2022 ☐ 2023 ☐ période à définir

Changement de fenêtres
Ravalement de façade
Travaux d'isolation par l'extérieur

Les deux dernières années, nous avons mobilisé les citoyens pour un recensement de la présence de trois espèces d'oiseaux étroitement liés aux bâtiments et dont les effectifs de population sont de plus en plus fragilisés : l'Hirondelle des fenêtres, le Martinet noir et le Moineau domestique.

Les données recueillies, nous ont permis d'alerter, par le biais d'un publipostage de 150 courriers, des organismes propriétaires de bâtiments, de la présence de ces oiseaux, d'informer de l'écologie et de la réglementation autour de ces espèces et de proposer conseil et soutien technique si des difficultés de cohabitation sont rencontrées.

Dans le but de réaliser des travaux en prenant correctement en compte la biodiversité de notre quotidien, il est impératif d'identifier les démarches et solutions dès le moment où ces travaux sont envisagés (6 mois à 1 an avant ou plus).

2.4 Actions spécifique : aménagement et formation

La préservation des nids d'hirondelles intéresse **des personnes sensibles à la nature**, mais ne pratiquant pas forcément l'ornithologie de façon assidue. **L'opération d'aménagement à Villers-Bocage** fut l'occasion d'organiser une formation pour les bénévoles.
12 participants sont venus s'informer et se former ; la presse régionale a couvert l'événement ; deux représentants de la LPO du Pas-de-Calais et du GON ont pris part à la formation.

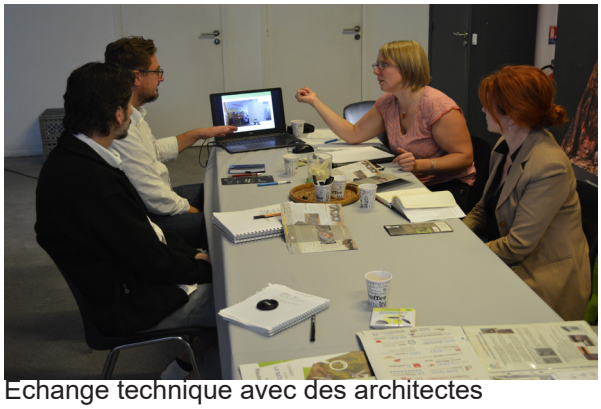


Démonstration théorique puis démonstration pratique
© S.Declercq, R.Amrani

III. Mission « Faune & Bâti » : globalisées

3.1 Le champ d'acteurs diversifié

La posture de la mission se développe vers l'anticipation et **l'intégration systématisée des espèces protégées**. Picardie Nature a mené plusieurs entrevues avec des professionnels du bâtiment, des bailleurs sociaux et des architectes.
6 rencontres techniques ont valorisé les retours d'expérience de l'association : Conseil de l'Ordre des Architectes, agents des Services de l'État DREAL et DDT, Séminaire « Éviter, Réduire, Compenser ».



Échange technique avec des architectes
© R.Amrani

3.2 Diffusion du guide édité par le Céréma « Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments »



Le Céréma a édité en septembre 2018 le guide évoquant l'impact des programmes de réhabilitation thermique des bâtiments à l'encontre des chauves-souris.
Picardie Nature a informé de l'existence de ce guide et de l'alerte réglementaire sur ce sujet, à une centaine de contacts techniques impliqué dans le bâtiment : bailleurs sociaux et autre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, bureaux d'étude, architectes...
Un courrier et un flyer de présentation les incitant au téléchargement du document ont été envoyés.

3.3 L'exposition « Faune protégée et Bâtiments » à bien voyagé !

11 organismes mutualisent 200 jours d'exposition dans les Hauts de France et un bref séjour breton.

IV. Contribution de la mission « Faune et Bâti » à d'autres projets

4.1 Radiotracking sur une espèce de chauves-souris

Objectif : Le territoire du Beauvaisis héberge le plus important site d'hibernation des **Murins à oreilles échancrées** de tout le département. Aucune maternité de mise-bas n'était recensée, aussi pour protéger cette espèce à enjeu, connaître ces sites d'élevage des jeunes est essentiel. Picardie Nature a donc été missionnée par la **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis** pour rechercher leurs maternités.

Réalisation : des sessions de capture ont eu lieu au sein d'étables. Les femelles allaitantes de cette espèce ont été équipées d'émetteurs puis suivies par radiopistage. Des terrains de chasse ainsi que deux maternités dans des combles de bâtiments ont été trouvés.

Partenaires : agents de la CAB, éleveurs, agriculteurs, salariés et bénévoles de Picardie Nature.



La plus importante maternité de Picardie de 460 individus fut découverte
© R.Amrani

4.2 Assistance à maîtrise d'ouvrage : espèces protégées et travaux en bâtiments

Une dizaine de Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'oeuvre ont une nouvelle fois fait appel à l'accompagnement technique et scientifique de l'association pour assurer le bon déroulement de leur chantier vis-à-vis de la réglementation sur les hirondelles.

L'association démontre son savoir-faire par la présence de ces chantiers témoins.

L'association ouvre les champs aux autres espèces protégées mais en déclin, comme le Moineau domestique et les chauves-souris.

L'association implique les bénévoles dans certains suivis de nidification, quand cela est possible.

